

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

- **Conseil Communautaire du 03/03/2014 - 20 H 30- à DUFFORT** -

1. Approbation du R.C. du 29/01/2014
2. Délibérations

### **2014-05. OBJET : Budget du SPANC de la Communauté de Communes ; Exercice 2013 : Approbation du compte de gestion dressé par le Receveur.**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2013 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **2014-06. OBJET : Budget du SPANC de la Communauté de Communes : Délibération d'affectation des résultats de l'exercice 2013.**

Le Conseil Communautaire réuni sous la Présidence de Céline SALLES, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2013 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2013 = Compte 12 du compte de gestion.....A.....	- 6 884, 75 €
Report à nouveau = Solde créditeur 110 ou débiteur 119 du compte de gestion.....B.....	- 10 214,46 €
Résultat de Fonctionnement cumulé au 31 décembre 2013.....A+B.....	- 17 099,21 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs) .....	C.....	+ 578 €
Solde des restes à réaliser.....	D.....	0 €
Besoin de financement à la section d'Investissement.....E=C+D.....		+ 578 €

Décide d'affecter au budget pour 2014, le résultat de l'exercice 2013 de la façon suivante :

- 1- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de .....F.....0 €
- 2- « Déficit de fonctionnement reporté ».....17 099,21 €

**2014-07. OBJET : Budget Transport Scolaire de la Communauté de Communes ; Exercice 2013 : Approbation du compte de gestion dressé par le Receveur.**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2013 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**2014-08. OBJET : Budget Transport Scolaire de la Communauté de Communes : Délibération d'affectation des résultats de l'exercice 2013.**

Le Conseil Communautaire réuni sous la Présidence de Céline SALLES, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2013 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2013 = Compte 12 du compte de gestion.....A..... 4 163,57 €  
Report à nouveau = Solde créditeur 110 ou débiteur 119 du compte de gestion.....B..... 1 528, 93 €  
Résultat de Fonctionnement cumulé au 31 décembre 2013.....A+B..... 5 692, 50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs) .....C..... 0 €  
Solde des restes à réaliser.....D..... 0 €  
Besoin de financement à la section d'Investissement.....E=C+D..... 0 €

Décide d'affecter au budget pour 2014, le résultat de l'exercice 2013 de la façon suivante :

- 1- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de .....F.....0 €
- 2- Le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »..... 5 692, 50 €

**2014-09. OBJET : Budget principal de la Communauté de Communes ; Exercice 2013 : Approbation du compte de gestion dressé par le Receveur.**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2013 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**2014-10. OBJET : Budget principal de la Communauté de Communes : Délibération d'affectation des résultats de l'exercice 2013.**

Le Conseil Communautaire réuni sous la Présidence de Céline SALLES, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2013 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2013 = Compte 12 du compte de gestion.....A..... 11 083,50 €  
 Report à nouveau = Solde créditeur 110 ou débiteur 119 du compte de gestion.....B..... 855 781,45 €  
 Résultat de Fonctionnement cumulé au 31 décembre 2013.....A+B.....866 864,95 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs) .....C.....451 170,78 €  
 Solde des restes à réaliser.....D.....14 000 €  
 Besoin de financement à la section d'Investissement.....E=C+D...465 170,78 €

Décide d'affecter au budget pour 2014, le résultat de l'exercice 2013 de la façon suivante :

- 1- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de .....F.....465 170,78 €
- 2- Le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »..... 401 694,17 €

**2014-11. OBJET : Paiement anticipé d'acomptes de subvention au C.I.A.S.**

La Présidente rappelle qu'en cette année d'élection le Budget Primitif 2014 va être voté plus tardivement que de coutume ; Elle informe l'Assemblée qu'il y aura urgence à payer malgré tout un certain nombre de dépenses avant le vote définitif du Budget primitif 2014 ; La Présidente précise notamment que le C.I.A.S. a surtout besoin de trésorerie en début d'année afin d'assurer ses dépenses courantes non couvertes par les recettes tardives équivalentes.

En conséquence il va être urgent de payer dans les plus brefs délais des acomptes significatifs sur la subvention globale au CIAS. Après en avoir débattu et délibéré à l'unanimité le Conseil décide :

- de verser des acomptes sur subvention au CIAS avant le vote du BP 2014 ;
- d'autoriser le Trésorier à effectuer ces transferts en fonction du besoin en trésorerie.

**2014-12. OBJET : Acceptation d'un don de l'Association des parents d'élèves de Clermont Pouyguillès.**

La Présidente rappelle que dans le cadre de la prise de compétence « Ecole » au 01/01/13 la Communauté s'est donné comme objectif de réaliser prioritairement une mise à niveau des équipements informatiques sur l'ensemble des écoles du territoire ; La Présidente informe le Conseil Communautaire que, suite à la dissolution de l'Association des Parents d'Elèves de Clermont Pouyguillès, les membres de l'Association ont décidé à l'unanimité d'établir un chèque d'un montant de 2 320, 93 €, représentant le solde de liquidation du compte bancaire de l'Association, à la Communauté de Communes. Elle propose au Conseil d'accepter ce don et de l'affecter à l'équipement de l'école de Clermont d'un tableau numérique interactif.

Après en avoir débattu et délibéré à l'unanimité des présents le Conseil Communautaire décide :

- 1- D'accepter le don de 2 320,93 € de l'Association des Parents d'Elèves de Clermont ;
- 2- D'affecter cette somme à l'achat et l'équipement de l'Ecole de Clermont d'un Tableau numérique interactif.

**2014-13. OBJET : Acceptation du paiement par internet ; Adhésion à TIPI.**

La Présidente explique au Conseil Communautaire qu'en matière de recouvrement de recettes, il convient de s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication de plus en plus utilisées dans la vie quotidienne. En conséquence, le Conseil Communautaire doit pouvoir offrir aux usagers des services mis en place le nouveau moyen de paiement électronique dit « Titre Payable par Internet » (TIPI) ;

Après en avoir débattu et délibéré à l'unanimité des présents le Conseil Communautaire décide :

- 1- D'adhérer à ce nouveau moyen de paiement par le réseau Internet ;
- 2- D'autoriser la Présidente à signer toute convention y afférent.

**2014-14. OBJET : Vote du Compte Administratif 2013 du SPANC de la Communauté de Communes ASTARAC ARROS en GASCOGNE.**

Après lecture, le Conseil Communautaire vote le Compte Administratif du SPANC de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévues	578 €
	Réalisées	
	Restes à réaliser	
Recettes	Prévues	578 €
	Réalisées	
	Restes à réaliser	

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévues	24 215 €
	Réalisées	11 995,25 €
	Restes à réaliser	
Recettes	Prévues	24 215 €
	Réalisées	5 110,50 €
	Restes à réaliser	

**RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

Investissement		
Fonctionnement		- 6 884,75 €
Résultat global		- 6 884,75 €

**2014-15. OBJET : Vote du Compte Administratif 2013 du Transport Scolaire de la Communauté de Communes ASTARAC ARROS en GASCOGNE.**

Après lecture, le Conseil Communautaire vote le Compte Administratif du Transport Scolaire de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévues	
	Réalisées	
	Restes à réaliser	
Recettes	Prévues	
	Réalisées	
	Restes à réaliser	

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévues	31 100,00 €
	Réalisées	20 536,78 €
	Restes à réaliser	
Recettes	Prévues	31 100,00 €
	Réalisées	24 700,35 €
	Restes à réaliser	

**RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

Investissement	
Fonctionnement	4 163,57 €
Résultat global	<b>4 163,57 €</b>

**2014-16. OBJET : Vote du Compte Administratif 2013 du Budget Principal de la Communauté de Communes ASTARAC ARROS en GASCOGNE.**

Après lecture, le Conseil Communautaire vote le Compte Administratif du Budget Principal de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévues	1 207 747,00 €
	Réalisées	258 234,22 €
	Restes à réaliser	14 000,00 €
Recettes	Prévues	1 207 747,00 €
	Réalisées	455 017,67 €
	Restes à réaliser	

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévues	4 774 673,00 €
	Réalisées	3 973 914,94 €
	Restes à réaliser	
Recettes	Prévues	4 774 673,00 €
	Réalisées	3 984 998,44 €
	Restes à réaliser	

**RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

Investissement	196 783,45 €
Fonctionnement	11 083,50 €
Résultat global	<b>207 866,95 €</b>